



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2025

Nombre de Conseillers : 18

Présents : 14

Votants : 17

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 décembre, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire publique, à la Mairie, salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame la Maire d'Arbonne.

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 décembre 2025

Etaient présents : Marie-Josèphe MIALOCQ, Patrick ALLEGROTTI, Jacqueline PEIGNEGUY, Dany EUSTACHE, Christiane URKIA-MARTIN, Christian DURROTY, Marie BLEIKER, Alain PARIOLEAU, Alain BRUDNER, Céline MAZEROLLES, Beñat ARLA, Aurélie BELASCAIN, Zigor GOIEASKOETXEA, Unaï IRIGOYEN.

Excusés : Benoît COVILLE (donne pouvoir à Alain PARIOLEAU), Valentin TELLECHEA (donne pouvoir à Patrick ALLEGROTTI), Kathy COELHO (donne pouvoir à Marie BLEIKER).

Secrétaire de séance : Céline MAZEROLLES

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

DCM 2025-48 : ACQUISITION A TITRE GRATUIT DE TERRAINS

Il est rappelé la donation par l'indivision BASTARD/ANDRÉ en date du 13/08/2019 de la parcelle AD 148 d'une superficie de 28 420m² approuvée par délibération du Conseil Municipal du 7 avril 2015 pour y aménager une plaine des sports

Il convient de compléter cette donation par la cession des parcelles cadastrée section AD n° 108 (682 m²), AD 172 (2 486 m²) et AD 173 (1 140 m²), prévue à l'époque.

Cette acquisition auprès de l'indivision BASTARD/ANDRÉ est acceptée par ces derniers à titre gratuit.

Ce projet ne nécessite pas de saisine du service des Domaines.

Le Conseil Municipal décide à l'**UNANIMITE** de :

- **ARTICLE 1^{er}** : **DÉCIDER** l'acquisition des parcelles cadastrée section AD n° 108 (682 m²), AD 172 (2 486 m²) et AD 173 (1 140 m²), à titre gratuit auprès de l'indivision BASTARD/ANDRÉ conformément au plan annexé.
- **ARTICLE 2** : **PRÉCISER** que les frais d'acte seront à la charge de la commune.
- **ARTICLE 3** : **CHARGER** Madame la Maire de procéder à toutes les formalités nécessaires à cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Arbonne, le 15 décembre 2025

Mme la Maire
Marie José MIALOCQ

